

La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 122 / Janvier 2026

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

À l'aube de cette nouvelle année 2026, je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite. Je souhaite remercier toutes celles et ceux qui, par leur engagement associatif, professionnel ou bénévole, contribuent chaque jour à faire de notre village une communauté vivante.

L'année écoulée a été riche en travaux :

Les travaux de voirie avec la poursuite de la réfection des trottoirs et emplacements dans diverses rues.

Les travaux de bâtiment avec le changement de la chaudière de la mairie, le nettoyage et désinfection du clocher de l'église et le nettoyage du toit de la mairie.

Les travaux réalisés dans le cadre de l'aménagement du village avec la pose des barrières sur le pourtour de la salle des fêtes et l'installation de bancs près du terrain de pétanque et devant la mairie.

Les travaux réalisés lors des journées « Entretien du patrimoine communal » avec le nettoyage complet du lavoir rue des Convertis et autour de l'église ; la rénovation du terrain de pétanque, sol du pont à bascule, portes du musée et cabane du cimetière ; le décapage et remise en peinture de la grille du Monument aux Morts ; la fabrication et mise en place d'une rampe au niveau des escaliers de la mairie ; la remise en peinture du portail et grilles de l'ancienne agence postale ; la remise en peinture des portes, volets, fenêtres dans l'ancienne cour de l'école ; la fabrication et l'installation de la seconde rampe escaliers accès de la mairie ; l'agrandissement du parterre d'autobloquants devant la cuisine de la salle des fêtes.

Les travaux forestiers avec l'entretien de cloisonnement d'exploitation et sylvicole dans les parcelles 22, 52, 67, 68, 70, 87 et 88 ; maintenance de cloisonnement sylvicole dans les parcelles 25 et 26 ainsi que nettoyage manuel en plein de jeune peuplement ; et dans les parcelles 4 et 52, broyage localisé, en plein. Mise en place de 240 plants et protections contre le gibier (une partie réalisée, l'autre à venir) et la route d'Aigremont et le chemin de la plaine qui présentaient de nombreux risques de chutes de branches. La SAS Detroye a donc procédé début décembre à leur élagage et ramassage pour un montant de 5 920,00 € HT.

Sans oublier tous les travaux réalisés au quotidien par les employés communaux.

Les travaux actés en 2026 sont l'installation du paratonnerre et parafoudre sur le clocher de l'église (non réalisé en 2025) et ceux programmés sont la poursuite de la réfection des trottoirs et de la voirie, de l'aménagement du village ; la création d'une piste ou route forestière.

En 2025, notre village a accueilli sept nouveaux propriétaires (six résidences secondaires et une résidence principale) et de nombreux locataires. La population totale de référence au 1^{er} janvier **2023 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026 est de 388** (382 en 2022 et 2023, 383 en 2024). Après une baisse constatée en 2021, le nombre d'habitants est en hausse depuis 2022. L'enquête de recensement effectuée en 2025 fait état de 190 résidences principales, 121 résidences secondaires, logements vacants, logements occasionnels.

Je conclurai en souhaitant que cette année soit pour chacun synonyme de réussite personnelle et collective. Je vous donne rendez-vous le samedi 17 janvier 2026 à 18 h 30 à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Bonne et heureuse année 2026 à toutes et à tous !

Christelle CLAUDE

Information et communication



Le site internet de la commune www.serqueux52.fr fonctionne et est mis à jour. Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour y trouver de nombreuses informations.

Permanence du maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h.

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45. Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.

Elections municipales 15 et 22 mars 2026 – Réforme du mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants :

Principales modifications : scrutin de liste paritaire avec alternance stricte homme/femme ou femme/homme. **Suppression du panachage :** il n'est plus possible d'ajouter, supprimer des noms ou modifier l'ordre de présentation du vote sous peine de bulletin nul. **Dépôt de listes complètes « incomplètes » :** les listes doivent être complètes mais une dérogation permet de déposer des listes incomplètes (- 2 candidats par rapport à l'effectif légal du conseil municipal). Pour les communes de 100 à 499 habitants : 11 conseillers (entre 9 et 13 autorisés). **Il n'est plus possible de candidater au second tour uniquement.**



Application Panneau Pocket

L'application Panneau Pocket est un moyen simple pour recevoir les informations de la municipalité, pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore téléchargée, je les invite à le faire. Le site internet de la commune www.serqueux52.fr est également consultable et mis à jour régulièrement. Marie-Agnès FONTAINE assure la correspondance du journal de la Haute-Marne pour Serqueux. Voici ses coordonnées :
portable : 06.80.92.29.40.
Fixe : 03.25.90.80.89

Bâtiment Voirie

Les travaux de réfection de voirie communale (abri bus, bennes à verres, poteaux incendie etc) ont été effectués courant novembre par l'entreprise Bongarzone. Je tiens à préciser que les travaux effectués devant certaines habitations (rue des Hérottes, rue du Mont, rue des Bordes ...) n'ont pas relevé de la compétence de la commune et qu'ils ont été financés directement par les propriétaires concernés. La commune n'a assurée ni la prise en charge financière ni l'organisation de ces interventions. Elles ont été réalisées à l'initiative des particuliers (qui ont profité de la présence de l'entreprise Bongarzone) et ne doivent pas être confondues avec les travaux publics communaux. Je reste à votre disposition pour toute précision concernant les travaux effectués relevant de la collectivité. La commune a décidé de faire l'acquisition du terrain à vendre sis au 5 Grande Rue.

Campagne de stérilisation des chats

Cette première campagne effectuée en 2025 a permis la stérilisation de sept chats, tous relâchés sur site. Merci aux habitants qui nous ont apporté leur aide.

SMICTOM – Collecte des déchets ménagers

Rappel : tous les papiers et cartonnets sont déposés en vrac dans les bornes bleues. Tous les gros cartons sont à déposer en déchetterie pour éviter le débordement des bornes papier. Le calendrier de collecte des déchets ménagers est joint à la présente gazette.



Avis aux hébergeurs – Taxe de séjour

Pour rappel, tous les hébergeurs touristiques ont pour obligation de **déclarer leur activité en mairie** avec un formulaire CERFA (n° 14004 pour les meublés, n° 13566*03 pour les chambres d'hôtes). La mairie **transmet ces formulaires au PETR du Pays de Langres** pour permettre la mise à jour de notre base de données. A compter du 1^{er} janvier 2026, les hébergeurs ont également pour obligation de **déclarer et de reverser mensuellement la taxe de séjour** qu'ils auront collectée auprès de leurs clients, à la Régie de recettes « Taxe de séjour ». Cette régie est gérée par le PETR du Pays de Langres en partenariat avec l'Agence d'Attractivité de Haute-Marne. Nous vous invitons à prendre connaissance des **ressources documentaires mises à jour** éditées par le PETR du Pays de Langres, ici : <https://www.pays-langres.fr/la-taxe-de-sejour-pour-qui-pourquoi/>.

Bois

Affouages : 26 affouagistes sont inscrits. Le tirage au sort des lots sera effectué le 6 janvier 2026.

Vente des bois : la vente des chênes et des hêtres dans les parcelles 97 et 98 s'est déroulée le 9 octobre 2025. Les chênes (166 m³) ont été vendus 25 752 € et les hêtres (47 m³) 7 832 € soit un montant total de 33 584,00 €.

Etat d'assiette 2026 : le conseil municipal a décidé de retenir sur les parcelles proposées par l'ONF, pour la vente sur pied et en bloc, les parcelles : 1-2-3-4-7.2-8.1-10-24-84-7.1-8.2-9.2-62.2-37-62.1 (année de mise en vente 2026) et en exploitation les parcelles : 27-28-52.2 (année de vente des grumes 2027).

Divagation des chiens

Je rappelle une nouvelle fois aux propriétaires de chiens que conformément à l'arrêté municipal 2025-1 **PORTANT OBLIGATION DE TENIR EN LAISSE LES CHIENS SUR LA VOIE PUBLIQUE : ARTICLE 1 :** Il est expressément interdit de laisser les animaux divaguer, et notamment les chiens, sur la voie publique et sur l'ensemble du domaine communal, seuls et sans maître ou gardien. **ARTICLE 2 :** Dans l'ensemble de l'espace urbanisé de la commune, tout chien circulant sur la voie publique et dans les espaces publics doit être impérativement tenu en laisse.



Serqueux à travers l'histoire : La fin du XII^e siècle

Les seigneurs de la famille d'Aigremont qui exerçaient leurs droits sur Serqueux au XII^e siècle sont tout d'abord Foulques qui décéda vers 1107. En deuxième noces il avait épousé Ève de Grancey qui était veuve de Tescelin Le Roux ; cette dernière, par son premier mariage, fut grand-mère de Bernard de Clairvaux (voir La Gazette n°95, avril 2019).

De l'union de Foulques avec Ève naquit un fils prénommé Guy. Guy d'Aigremont fut seigneur à la fois de Serqueux et de Nully (village de l'actuel canton de Doulevant-le-Château) par son mariage avec Hesceline de Joinville. Aux seigneurs laïques du XII^e siècle (Foulques de Serqueux et son fils Guy) dont les noms nous sont parvenus, il faut ajouter les prieurs qui percevaient les revenus du prieuré.

On se souvient du litige qui opposait l'abbaye de Luxeuil et celle de Dijon (Saint-Bénigne) au sujet de l'appartenance du prieuré de Serqueux : à la fin du siècle il est définitivement résolu ; le pape Célestin III, dans une bulle de 1193, confirme à Pierre de Grancey, père abbé de Saint-Bénigne, les possessions de l'abbaye dijonnaise dans divers diocèses dont le prieuré de Serqueux.

Parmi les prieurs de l'époque citons Raoul (Rodulphus), mentionné en 1135, 1164, 1179 et Guillaume (Willermes) en 1199, parmi les moines du prieuré un prénommé Bernard (en 1168).

Le prieuré accrut ses possessions grâce à des généreux bienfaiteurs : par exemple en 1199 Régnier (appelé aussi Renier II), seigneur d'Aigremont, qui fit don aux moines de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon de tout ce qu'il possédait à Serqueux.

Autres établissements religieux : les abbayes. L'époque fut marquée par la fondation d'une quantité d'entre elles. Les seigneurs locaux dont ceux de la famille d'Aigremont participèrent à leur fondation, parmi lesquelles Morimond, Flabémont. Ils contribuèrent ensuite à leur développement. En 1179 l'évêque de Toul confirma la donation de Guerri le Roux seigneur de Deully (seigneurie près de Serécourt) à la communauté de Morimond ; cette donation comprenait la vaine pâture, la glandée et la fainée, les billes de bois et les pierres de construction, les écorces en tant que bois de chauffage, les ruches ... dans le finage de Serqueux.

Dans ce XII^e siècle nos ancêtres étaient redevables à la fois envers un seigneur laïque et un seigneur ecclésiastique (le prieur, et par là l'abbaye Saint-Bénigne), et soumis à leur justice. Ils voyaient aussi une partie des ressources du village leur échapper, celle qui revenait aux moines de Morimond qui, pour leur compte, faisaient appel à des frères convers pour œuvrer sur place (d'où le nom de la rue que nous connaissons, orthographié « Convertis »).

L'époque, marquée par la puissance de l'évêque de Langres entouré d'environ dix-sept vassaux, parmi lesquels les seigneurs d'Aigremont, voit toutefois l'autorité de ce même évêque s'émietter. Certains seigneurs locaux sont attirés par des seigneurs plus riches et plus puissants qu'eux et tentés de se rapprocher soit du duc de Bourgogne, soit du comte de Champagne. Au sein de l'évêché seigneurie ecclésiastique Bernard de Clairvaux joua un rôle clé par ses liens avec les familles locales (dont celle d'Aigremont), et ses interventions auprès du souverain pontife et du roi Louis VII. Le pays langrois, au sud de la Champagne, occupait une position stratégique avec pour seul suzerain le roi de France. Il faut aussi savoir qu'à la fin du siècle, début du règne de Philippe Auguste, les comtes de Champagne se préparaient à étendre leur pouvoir vers le sud, en direction de notre région.



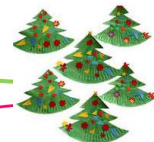
Service agence postale

Nous vous rappelons que l'agence postale est ouverte le lundi et mardi de 14 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Vous pouvez y effectuer de nombreuses opérations postales et bancaires : affranchissement, vente de timbres-poste, timbres et pièces de collection, vente d'enveloppes et de prêt-à-poster, dépôt de colis et recommandés, retrait des lettres et colis en instance, retrait d'espèces sur compte courant postal, sur Postépargne ou livret d'épargne, possibilité forfait téléphonique sur demande, présentation sur demande de la tablette Ardoiz à destination des séniors.



Octobre rose

Le tour cyclo au(x) sein(s) de la Haute-Marne a traversé notre commune le 15 octobre. Nous avons accueilli les cyclistes à la salle des fêtes entourés des habitants présents. Pour soutenir l'association nous avons proposé des assiettes apéritives, boissons et cafés. Vendredi 28 novembre, la mobilisation citoyenne a porté ses fruits ! Les dons récoltés lors de cette journée et du repas champêtre (1 252 €) ont été officiellement remis lors d'une cérémonie conviviale dans l'ancienne classe de maternelle, en présence des élus des communes voisines. Merci aux associations, bénévoles et habitants pour leur engagement. Ensemble, nous faisons avancer la prévention et le soutien aux personnes touchées par le cancer du sein.



Atelier de Noël

Mercredi 3 décembre, la salle des fêtes s'est transformée en un véritable cocon de Noël pour accueillir les enfants et leurs familles lors d'un après-midi récréatif. Dès leur arrivée, les enfants ont pu participer à des ateliers : fabrication de Père-Noël, de bonhommes de neige. Chacun a laissé libre cours à son imagination, repartant avec une œuvre unique. Le moment fort de l'après-midi fut la lecture de contes de Noël par Marie-Agnès Fontaine. Petits et grands se sont laissés emporter par la magie des mots. Après l'effort, le réconfort ! Un goûter festif a été servi avec jus de fruits, manaldas, clémentines. Enfin tous les enfants ont reçu un petit présent, une boule à suspendre au sapin, garnie de chocolats, symbole de l'esprit de Noël. Les yeux émerveillés et les sourires radieux ont illuminé la salle.



Les Amis de l'Eglise Saint-Blaise

Au nom de l'association, je vous souhaite une magnifique année 2026. Que la lumière inonde vos cœurs et Ceux de vos proches

Nous sommes impatients de vous retrouver le 8 février 2026 pour partager notre traditionnelle choucroute.

Comme chaque année avec bonheur nous comptons sur votre présence chaleureuse pour célébrer la Saint-Blaise Amicalement



Le Réveil du Malaumont

La soirée Beaujolais du 21 novembre a de nouveau été une réussite avec pas moins de 82 convives. L'animation " le jeté de Bouchon" animée par Blandine et appréciée l'année dernière, a été de nouveau proposée cette année. Une bouteille de Crémant et un paquet de papillotes ont été offert au gagnant par l'association.

L'après-midi du Téléthon qui s'est déroulée le samedi 6 décembre a également été rempli de rires, joie et surtout de générosité.

Comme chaque année, nous proposons la possibilité de déposer un don, la vente de gaufres, croque-monsieurs, jus de pomme et vin chauds et également la vente de divers objets de Noël.

Je tiens à remercier personnellement les bénévoles qui ont offert pour la vente, des décorations de Noël, tricos, petits bonhommes et gâteaux de Noël, bien sûr "confectionnés maison".

Également, je remercie chaleureusement les adhérents pour la prise en charge de la totalité des dépenses. Ce qui a permis de reverser un bénéfice total de 1545,50 euros à l'AFM TELETHON.

Nous pouvons être fiers de notre village connu pour sa grande générosité auprès des malades et de leur famille.

Bien sûr, nous n'avons pas oublié nos aînés qui ont reçu début du mois de décembre une boîte de chocolats pour les personnes seules et un paquet de papillotes pour les couples.

Toute l'équipe Le Réveil du Malaumont vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Karine

Calendrier des fêtes 2026

(sous réserve de modifications possibles)



Samedi 17 janvier : vœux du maire

Samedi 31 janvier : concours de belote Les Fontenelles

Dimanche 8 février : repas Les Amis de l'Eglise Saint Blaise

Dimanche 29 mars : repas des Aînés offert par la municipalité

Samedi 11 avril : repas Le Réveil du Malaumont

Dimanche 26 avril : repas chantant Les Musicalies

Vendredi 8 mai : commémoration au monument aux Morts

Dimanche 10 mai : loto gourmand Les Fontenelles

Samedi 30 mai : fête des mères, salle classe de maternelle

Lundi 13 juillet : retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal et buvette

Mardi 14 juillet : fête nationale, animations salle des fêtes

Dimanche 2 août : repas champêtre municipalité et Réveil du Malaumont

Dimanche 30 août : vide grenier

Samedi 26 septembre : concours de belote Les Fontenelles

Dimanche 4 octobre : repas de l'amitié Les Fontenelles

Mercredi 11 novembre : commémoration au monument aux Morts

Vendredi 20 novembre : soirée Beaujolais Le Réveil du Malaumont

Mercredi 2 décembre : atelier de Noël pour les enfants

Samedi 5 décembre : Téléthon



Les Fontenelles

Que cette année 2026, vous apporte le meilleur.

Nous commençons par l'assemblée générale du club avec un repas de choix cuisiné par Jean-Pierre. Fin janvier sera un concours de belote.

Quant à moi, en 2026, je quitterai ma place de secrétaire que j'ai tenue pendant 8 ans, si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et un club de 95 personnes, la place de secrétaire



BONNE

ANNEE

2026

